Burundi : L'association des transporteurs propose de réguler leur métier

@rib News, 06/01/2011 – Source XinhuaL'Association des Transporteurs du Burundi (ATRABU) a annoncé mercredi au cours d'une conférence de presse une série de mesures qu'elle propose pour réguler le métier de transport au Burundi en général, et dans la capitale de Bujumbura en particulier. «Â Une de ces mesures consiste à faire signer un acte d'engagement au propriétaire du moyen de transport concerné et au(x) chauffeur(s) de celui-ci dans lequel les uns et les autres s'engageront à respecter le contenu de l'acte pour améliorer les conditions de travail et de sécurité dans ce métier Â», a dit Déo Ntakarutimana, le président de cette association.

Le président de l'ATRABU a fait savoir que jusqu'aujourd'hui, les chauffeurs des véhicules et autres moyens de transport n'exhibaient que certains documents dont le permis de conduire, la carte rose attestant que le véhicule est assuré et autres même s' il n'en est pas ainsi.Le nouvel acte d'engagement permettra de corriger de telles erreurs constatées jusqu'aujourd'hui dans ce secteur où certains chauffeurs utilisent des permis de conduire obtenus illégalement ou donnent le véhicule à d'autres appelés localement «Â chauffeurs de piquet Â» sans l'accord du propriétaire du véhiculeborent dans ces actes illicites avec la police qu'ils corrompent.L'autre mesure consistera à former des chauffeurs de véhicules et de motocyclistes sur la façon de conduire puisque ces derniers jours, a dit Déo Ntakarutimana, l'on observe des chauffeurs qui s'adonnent à conduire sans aucun permis ou alors avec un permis acheté. «Â C'est en définitive p aider le chef de l'Etat à mettre en exécution son programme de tolérance zéro en matià re de bonne gouvernance, cette fois-ci dans le secteur de transport privé Â», a conclu le président de l'ATRABU.

http://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 3 May, 2024, 12:11